



CONSEIL DE QUARTIER

Procès-verbal de la réunion du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou – 19 novembre 2025

PROCÈS-VERBAL

9ème assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 19 novembre 2025 à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet (16, rue Royal-Roussillon), en mode hybride (présentiel et virtuel).

Liste des membres avec droit de vote

Noms	Fonction	Présence
Colette HARVEY	Présidente	Oui
Barbara MICHEL	Vice-Présidente	Oui
France LAVOIE	Secrétaire	Oui
Martin CLAVEAU	Trésorier	Oui
Camille POIRIER-OUELLET	Administratrice	Oui
Pieter AGNEESENS	Administrateur	Oui
Rosanne LABRIE	Administratrice	Oui
Michel DESPRES	Administrateur	Oui
Laure Rigaud-MINET	Administratrice	Oui

NB : Il y a quorum.

Membres sans droit de vote

Noms	Fonction	Présence
Anne PELLETIER	Conseillère en consultations publiques	Oui
Raymond POIRIER	Conseiller municipal, district du Vieux -Limoilou	Oui
Georgy DORLEANS	Secrétaire de soutien	Oui

NB : Outre les personnes mentionnées, 7 citoyens ont assisté à la rencontre (4 en personne et 3 en virtuel).

Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour – 19 h 00
- 2- Présentation / Conférence – 19 h 01 à 20 h 00
- 3- Période d'élections (postes vacants au CA) – 20 h 00
- 4- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 octobre 2025 – 20 h 10
- 5- Suivis de la dernière rencontre et informations générales – 20 h 12
- 6- Période d'information du conseiller municipal – 20 h 15
- 7- Période de questions et commentaires du public – 20 h 30
- 8- Suivis des comités auxquels prend part le Conseil de quartier – 20 h 45
- 9- Suivi des projets en cours du Conseil de quartier – 21 h 00
- 10- Fonctionnement du Conseil de quartier – 21 h 15
 - ✓ Motion de félicitations et remerciements (élus municipaux)
 - ✓ Calendrier des prochaines rencontres
 - ✓ Correspondance
 - ✓ Trésorerie et paiements à venir
 - ✓ Suivi des résolutions
- 11- Levée de l'assemblée – 21 h 45

1. Ouverture de l'Assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, Mme Colette Harvey, ouvre l'assemblée à 19 h 00. Elle profite pendant l'ouverture de la séance pour souhaiter la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents, en personne et à distance. Puis, elle demande à tous les participants autour de la table de se présenter brièvement ; puis elle procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour.

1.1. RÉSOLUTION 2025-11-01 – Adoption de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE LA RENCONTRE DU 19 NOVEMBRE 2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. Présentation / Conférence – « Prévention de la violence urbaine chez les jeunes ».

Deux intervenantes du CIUSSS de la Capitale-Nationale, Mme Maude Bélieau et Mme Marie-Jade Gagnon :

Mme Maude Bélieau et Mme Marie-Jade Gagnon du CIUSSS de la Capitale-Nationale, ont présenté une conférence sur la prévention de la violence urbaine chez les jeunes. Elles ont dressé un portrait des enjeux actuels, notamment l'isolement accru des jeunes depuis la pandémie, la fragilisation des familles et la montée de comportements à risque. Elles ont insisté sur l'importance d'une intervention préventive dès le jeune âge, en valorisant les forces des jeunes, en favorisant la relation de confiance et en impliquant la communauté (familles, écoles, organismes, police, municipalité) pour créer un environnement cohérent et sécuritaire. Elles ont également partagé plusieurs initiatives locales, telles que la Maison des jeunes L'Exode, le programme Liaison-Jeunesse et divers ateliers spécialisés, ainsi que la mobilisation des comités jeunesse dans les écoles de Limoilou. Les échanges avec les participants ont mis en lumière la hausse des incidents impliquant des armes blanches chez les mineurs, la nécessité de sensibiliser les jeunes au respect de l'espace public et l'impact des réseaux sociaux sur la polarisation des discours. Les conférencières ont conclu en rappelant que la prévention de la violence est un phénomène « écosystémique » qui exige une concertation intersectorielle et continue, soutenue par des ressources locales et municipales. (Voir *en annexe le résumé intégral de la conférence*).

3. Assemblée spéciale des membres pour élection

VOIR Procès-verbal Annexe 1

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 octobre 2025

Les membres ayant assisté à la réunion précédente (15/10/2025) confirment avoir reçu le projet de procès-verbal et n'avoir aucune correction à y apporter. Le procès-verbal de la 8eme assemblée (15 octobre 2025) est donc soumis pour adoption.

4.1. RÉSOLUTION N° 2025-11-02

Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025 : SUR PROPOSITION DE ROSANNE LABRIE, DÛMENT APPUYÉE PAR PIETER AGNEESSENS, IL EST RÉSOLU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 15 OCTOBRE 2025.

➤ **Résolution N° 2025-11-02 : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

5. Suivis de la dernière rencontre et informations générales

Les membres font le point sur les suivis des dossiers discutés lors de la précédente assemblée.

Revalorisation du bois des arbres abattus: À la suite d'une question soulevée en octobre sur la possibilité de récupérer le bois des arbres abattus pour des usages artistiques ou communautaires, Mme Harvey informe avoir obtenu une réponse de M. Patrice Roberge (Service de l'Environnement, Ville de Québec). Celui-ci explique que, dans le cadre des contrats municipaux d'arboriculture, la propriété des bois coupés (sauf pour les ormes et les frênes qui font l'objet de protocoles particuliers) est transférée aux fournisseurs en arboriculture, qui se chargent de leur valorisation. La Ville de Québec, de son côté, valorise indirectement ces bois à travers ces contrats en s'assurant que les fournisseurs en disposent utilement : production de billots pour l'industrie des pâtes et papiers, fabrication de copeaux utilisés par la Ville (jardins communautaires, plates-bandes, plantations, etc.). La Ville a également quelques partenariats avec des OBNL pour leur fournir des billots de qualité sciage, bien que ces ententes restent informelles et portent sur des quantités modestes (≈50 à 60 billots par an). Parmi les OBNL ayant déjà bénéficié de tels bois figurent *Les Artisans du Saint-Laurent*, *AF2R*, *Croque ton quartier*, *Recycl'Arbre*, *Bois Public*, etc. M. Roberge invite d'ailleurs tout OBNL ayant des besoins en bois à le contacter, afin de voir s'il est possible de les accommoder. À noter : la Ville ne conclut pas d'ententes avec des particuliers pour la récupération de bois. Notons qu'Emprise espaces urbains utilise désormais des piquets d'arbres en frêne recyclé (plutôt que des tuteurs métalliques) pour tuteurer les jeunes arbres plantés, ce qui offre une forme de revalorisation locale du bois de frêne.

6. Période d'information du conseiller municipal

Le nouveau conseiller municipal du district du Vieux-Limoilou, M. Raymond Poirier, siège désormais au Conseil de quartier en tant que membre sans droit de vote.

M. Poirier se présente : Président du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou pendant 10 ans, il se dit prêt à assumer ce nouveau rôle et qu'il sera en mode écoute et collaboration. Il est également ouvert aux idées des citoyens du quartier Limoilou et heureux de pouvoir participer à défendre leurs intérêts en questionnant l'administration en place afin d'avancer « plus vite et mieux ».

Quelques points d'information du conseiller :

- En prévision de l'implantation du tramway, la ville est dans l'obligation d'exproprier certains propriétaires sur la 1^{ere} Ave (plus dans la portion Lairet). Dans certains cas, on parle de lots complets et dans d'autres, une parcelle de terrain. À noter que ces propriétaires sont au courant depuis un certain temps et que la Ville leurs offrira un accompagnement. Une rencontre aura lieu le 27 novembre sur la modification du règlement, car l'axe de circulation a changé (Charlesbourg versus d'Estimauville).
- Une annonce a été faite cette semaine à l'effet que la Ville a acheté le lot de G.W. Lecours afin de permettre la construction de logements sociaux.
- La ville a également annoncé par communiqué cette semaine qu'ils feront l'acquisition et l'installation, sur un horizon de trois ans, de capteurs GPS pour le déneigement. Ces GPS permettront entre autres de suivre en temps réel les niveaux de priorité des opérations de déneigement et une meilleure gestion des déplacements hivernaux dans leur ensemble.

- Sécurité à l'intersection 4e Avenue / 10e Rue: M. Poirier a pris connaissance de la résolution adoptée par le CQVL en octobre concernant la dangerosité de cette intersection (multiples accidents et situations à risque signalés). Il indique qu'il appuie pleinement cette démarche. Le Service des transports de la Ville a été saisi du problème : un inspecteur sera dépêché sur le terrain pour analyser les facteurs de risque (visibilité, signalisation, vitesse, etc.) et consulter les données d'accidents et d'infractions compilées par le SPVQ à ce carrefour. L'objectif est de proposer des mesures pour améliorer la sécurité routière à cet endroit, possiblement dès l'hiver par des aménagements temporaires si nécessaire. Le conseiller suivra ce dossier de près et fera pression pour qu'une solution durable soit mise en place.

7. Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire n'est adressé par le public lors de cette séance.

8. Suivis des comités auxquels prend part le Conseil de quartier.

- **Comité Cohabitation Port-Communauté (CCPC) :**
Martin Claveau nous mentionne qu'il a eu une rencontre vendredi dernier en lien avec le projet QSL sur les terrains du Port de Québec. Ce projet traite de terminal de conteneurs (plus à l'est). Le projet en est à l'étape d'autorisation de l'Agence des services frontaliers du Canada afin de pouvoir ajouter des services de dédouanement de conteneurs à son projet de terminal au Port de Québec. Il est de plus mentionné que si QSL obtient cette autorisation, la sécurité devra être accrue de façon considérable. Le site Internet de QSL précise les étapes à venir. Parmi les étapes importantes, notons le dépôt de l'avis de projet à l'administration portuaire de Québec. Ce dépôt de projet permet au Port de mieux connaître le projet mais aussi et surtout de procéder à une évaluation et à l'atténuation des impacts.

À titre d'information, le projet QSL est un projet privé sur les terrains du fédéral. Certains administrateurs se questionnent sur le rôle de la Ville à cet égard, considérant qu'ultimement il est question d'augmenter le transport de camions et le transport ferroviaire.

Mme Colette Harvey remercie M. Claveau pour ces informations et lui demande quelques précisions sur la portée du projet de construction sur le terrain du Port. M. Claveau explique que QSL prévoit un terminal pouvant traiter environ 250 000 conteneurs par année. L'objectif affiché par QSL est d'améliorer l'efficacité logistique : actuellement, certains navires cargo ne peuvent accoster à Montréal (tirant d'eau insuffisant) et doivent décharger une partie de leurs conteneurs à Québec. QSL souhaiterait donc créer à Québec une infrastructure pour dédouaner et transférer ces conteneurs, qui seraient ensuite expédiés par la route ou le rail vers Montréal.

M. Pieter Agneessens intervient pour souligner que le terrain envisagé appartient au fédéral (secteur portuaire) et s'interroge sur le rôle de la Ville de Québec dans ce dossier : « Comment la Ville peut-elle s'intégrer ou influencer un projet qui se déroule sur un territoire fédéral ? ».

M. Raymond Poirier (conseiller municipal) répond qu'effectivement, plusieurs éléments restent à éclaircir. « C'est un projet fédéral, sur un terrain fédéral », dit-il, et beaucoup de détails ne sont pas encore connus. Selon lui, la Ville de Québec n'a pas, à ce stade, de pouvoir décisionnel direct sur le projet QSL, mais elle pourra émettre un avis lors des consultations et s'assurer que les préoccupations citoyennes (bruit, poussière, circulation) soient prises en compte.

M. Michel Després partage aussi son avis : il convient d'évaluer ce projet dans une vision globale, en tenant compte de tous les autres développements du secteur (projets industriels, environnementaux, urbains) afin de mesurer les cumulards d'impacts. M. Poirier acquiesce et admet que « nous n'avons pas encore suffisamment d'informations » pour évaluer pleinement le projet QSL à ce stade.

Mme Harvey informe alors le CA qu'elle a contacté le député fédéral de Beauport-Limoilou, M. Steeve Lavoie, pour en savoir plus sur les processus d'autorisation d'un tel projet. *Celui-ci n'a pas répondu formellement par écrit, mais a fourni une réponse verbale.* Selon M. Lavoie, le projet de terminal de QSL étant entièrement privé, il ne relève pas de la récente loi C-5 sur les projets majeurs (contrairement, par exemple, au projet du terminal Contrecoeur à Montréal qui bénéficiait de fonds publics). Les terrains appartiennent au fédéral, mais sont administrés par l'Administration portuaire de Québec (qui loue le sol au promoteur). Pour la composante environnementale, le député indique qu'il faudra obtenir une approbation du ministère de l'Environnement fédéral ainsi qu'une autorisation du ministère de l'Environnement provincial, et bien sûr l'approbation de la Ville de Québec, sans compter que le Port de Québec devra respecter son propre Processus d'évaluation et d'atténuation des impacts (PEAI) pour assurer la conformité environnementale et la participation citoyenne. En somme, « *si l'un de ces paliers refuse, le projet ne verra pas le jour* », aurait résumé M. Lavoie. Concernant le permis de zone franche/dédouanement, une demande a été faite par QSL à l'Agence des services frontaliers du Canada, mais cette autorisation n'est pas garantie et QSL n'irait sans doute pas de l'avant sans l'avoir obtenue.

Mme Harvey ajoute que ces informations du député « *ne concordent pas tout à fait avec les dernières recherches du Conseil de quartier* ». En effet, il semblerait que la décision d'aller de l'avant ou non avec le projet QSL ne dépende en pratique que de l'Administration portuaire (fédérale) via son propre processus interne (le PEAI). Le Conseil de quartier entend donc rester vigilant.

M. Poirier (conseiller municipal) conclut ce point en précisant que, *dès qu'un projet officiel sera déposé*, une consultation publique formelle d'une durée d'environ 110 jours devra être

tenue, conformément aux règles portuaires. Pour l'instant, insiste-t-il, « *il n'y a pas encore de projet officiel déposé ni d'autorisation accordée* ». Le Conseil de quartier maintiendra la communication avec M. Lavoie et les autorités portuaires pour obtenir les informations au fur et à mesure.

➤ **Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou :**

Mme Harvey et Mme Lavoie informent qu'elles sont toujours en attente des résultats de l'analyse foncière menée par la Ville de Québec sur les 13 ruelles du projet pilote d'acquisition. Ce long processus d'analyse des titres de propriété est en cours depuis plusieurs mois. Pendant ce temps, le comité paritaire citoyen–Ville sur les ruelles poursuit ses recherches sur les pratiques exemplaires ailleurs : notamment, un contact est établi avec le Regroupement des éco-quartiers de Montréal pour comprendre comment les ruelles vertes y sont gérées et intégrées urbanistiquement. Aucun nouveau développement concret n'est à signaler ce mois-ci, hormis la continuité des démarches. Le comité attend les conclusions de l'étude municipale pour proposer les prochaines actions.

➤ **Rendez-vous Limoilou :**

L'objectif du forum était de discuter, par ateliers thématiques, des initiatives communautaires que les citoyens aimeraient voir naître dans le quartier, et de réfléchir à des stratégies pour augmenter la participation des résidents aux instances locales (dont les conseils de quartier).

M. Pieter Agneessens, qui a participé à ce forum, explique que les échanges ont porté sur des sujets variés (embellissement, sécurité alimentaire, loisirs pour les jeunes, etc.) et ont permis de récolter de nombreuses idées de projets concrets. L'un des constats est la difficulté d'attirer les citoyens aux réunions du conseil de quartier. Plusieurs pistes ont été évoquées, comme l'organisation d'activités ludiques en amont des réunions, une meilleure diffusion de l'information, ou la tenue de rencontres « hors les murs » dans des lieux fréquentés par les jeunes et les familles. « *Il faut aller chercher les gens où ils sont* », souligne M. Agneessens. Par exemple, il suggère que Rendez-vous Limoilou (ou le CQVL) pourrait tenir des rencontres d'information directement sur des lieux de rassemblement informels – *terrains de basketball, skate-parks, parcs publics* – afin d'intéresser un public plus jeune et diversifié aux activités du conseil.

Les administrateurs du CQVL sont favorables à ces approches. Mme Barbara Michel confirme que Rendez-vous Limoilou est très motivé à travailler en partenariat avec le Conseil de quartier pour renforcer la vie citoyenne. Elle voit d'un bon œil l'idée d'activités hors les murs et mentionne que Rendez-vous Limoilou planifie d'autres consultations en 2026. L'assemblée salue l'initiative du forum et suggère d'appuyer toute démarche visant à accroître l'implication des résidents dans la communauté. Mme Michel rappelle que Rendez-vous Limoilou a lancé récemment le livre « *Habiter Limoilou* », un portrait du

logement dans le grand Limoilou rédigé par un doctorant de l'Université Laval. Les administrateurs souhaitent toujours organiser une présentation de cette étude lors d'une rencontre ultérieure – potentiellement en janvier 2026 – pour alimenter les réflexions sur le logement.

9. Suivi des projets en cours du Conseil de quartier

- Projet “Sécurité routière aux abords des écoles” (Accès Transports Viables, 2024-2026) : Ce projet vise à étudier la sécurité routière autour des écoles primaires du quartier du point de vue des enfants en offrant un inventaire des bonnes pratiques de consultation des enfants et élaboration d'une méthodologie. L'idée était de questionner les enfants sur la sécurité pour se rendre à l'école. L'automne était dédié à la méthodologie et l'hiver à la démarche terrain. Toutefois, considérant les coupures budgétaires, Accès transport viable ne pourra que nous offrir une boîte à outils pour faciliter notre démarche. Le CQVL sera donc plus en mode autonome qu'en mode accompagné.
- Projet “Limoil’Air” (suivi de la qualité de l'air, continu) : Dans le cadre des enjeux de pollution atmosphérique, le CQVL a lancé le projet *Limoil’Air*. M. Pieter Agneessens indique que la série de capteurs de qualité de l'air installés cet été dans le quartier commence à fournir des données. Le projet consiste maintenant à diffuser mensuellement des indicateurs basés sur ces relevés – par exemple sous forme de graphiques simples montrant l'évolution des concentrations de particules fines.

Le Conseil de quartier souhaite ainsi sensibiliser la population à la qualité de l'air local et suivre les tendances dans le temps. Ces rapports mensuels pourraient être publiés sur la page web du CQVL ou affichés lors des assemblées.

D'autre part, Limoil'air a développé un nouvel outil pour être capable de capter les îlots de chaleur et la canopée autour des CPE. L'idée derrière le projet est de sensibiliser les propriétaires et les usagers aux effets des îlots de chaleur et l'importante de la canopée. Afin de mettre en valeur l'outil et son impact, il est suggéré de passer par 123 Go Limoilou qui est un acteur important de la petite enfance et qui siège sur un comité dédié à cette clientèle. Limoil'air demande en outre une lettre d'appui. Mme Harvey se chargera de rédiger un projet de lettre de soutien.

Projet ‘Station de vélo d'hiver protégée.’

Pieter Agnessens propose un projet personnel : la réalisation de structures de protection pour les vélos l'hiver. L'idée serait de proposer ces structures dans les axes de circulation importante d'utilisateurs de vélos l'hiver. Le conseil de quartier appuie la démarche mais aucun budget ne peut être demandé à la Ville actuellement. Une administratrice suggère de rencontrer la caisse Desjardins de Limoilou qui pourrait éventuellement avoir des enveloppes pour ce type de projet. Un citoyen présent est emballé par le projet et propose son aide pour le faire avancer

10. Fonctionnement du Conseil de quartier.

a) Motion de félicitations et remerciements suite aux élections du 2 novembre.

Mme Colette Harvey propose de souligner les changements de représentation municipale survenus par suite des élections du 2 novembre 2025. Elle lit à l'assemblée une motion de remerciements et de félicitations, que le Conseil de quartier adopte ensuite à l'unanimité :

Au cours des quatre dernières années, le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou a eu le privilège d'être représenté par Mme Jackie Smith, du parti Transition Québec. Nous la remercions chaleureusement pour sa présence constante à nos rencontres et pour son engagement envers les enjeux du quartier. Merci beaucoup, Mme Smith, et tous nos vœux de succès dans vos prochains défis.

Le 2 novembre dernier a marqué la victoire de M. Raymond Poirier à titre de conseiller municipal pour le district de Limoilou, au sein de l'équipe du maire Bruno Marchand (Québec forte et fière). M. Poirier a siégé pendant 10 ans comme président du CQVL et nous représentera au conseil municipal pour les quatre prochaines années. Sincères félicitations, Monsieur Poirier, et bienvenue à cette assemblée !

b) Calendrier des prochaines rencontres : Le calendrier prévisionnel des sessions du CQVL pour les mois à venir est présenté :

L'assemblée régulière prévue le 17 décembre est annulée et remplacée par une rencontre de travail

Assemblée suivante : mercredi 21 janvier 2026 (même heure et lieu).

Assemblée générale annuelle (AGA) : prévue en avril 2026.

c) Correspondance:

Lettre “Vers une Ville Zéro Déchet” – incinérateur : Mme Harvey fait part d'une correspondance envoyée par le Mouvement pour une Ville Zéro Déchet (MVZD) au maire Bruno Marchand et aux élus. Cette lettre félicite le maire pour sa réélection et lui rappelle son engagement post-électoral de consulter la population sur les grands projets de son programme. Elle insiste en particulier pour qu'une consultation publique spécifique soit tenue au sujet du projet de reconstruction de l'incinérateur de Québec (le maire ayant évoqué vouloir rebâtir l'incinérateur d'ici 10-15 ans, au coût d'un milliard \$, près de la baie de Beauport). Le MVZD souhaite que toutes les options alternatives à la reconstruction (réduction à la source, différentes technologies, coopération intermunicipale, etc.) soient également étudiées et soumises à la consultation citoyenne, et non le seul scénario de reconstruction. La lettre se termine en offrant la collaboration du MVZD pour exposer ses propositions lors de cette future consultation. Elle est signée par Mme Michèle Dumas

Paradis, présidente du MVZD, et a été copiée à plusieurs élus et conseils de quartier dont le nôtre.

Mme Harvey informe que le maire a accueilli favorablement cette demande lors d'un conseil de ville. Le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou se réjouit de cette annonce, étant directement concerné par le sujet de l'incinérateur et demande au conseiller municipal de les tenir informés des consultations.

d) Trésorerie et paiements à venir :

Un paiement doit être approuvé ce mois-ci :

RÉSOLUTION № 2025-11-03 – Paiement d'une dépense (secrétariat).

SUR PROPOSITION DE COLETTE HARVEY, D'UMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU DE REMBOURSER LA SOMME DE 100,00 \$ À M.

GEORGY DORLÉANS POUR SES TRAVAUX DE RÉDACTION (PRISE DE NOTES ET MISE EN PAGE DU PROCÈS-VERBAL).

RÉSOLUTION № 2025-11-03 : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Identité visuelle de la Ville : Une rencontre d'information aura lieu le 4 décembre 2025 réunissant les conseils de quartier de Québec. La Ville y présentera sa nouvelle image de marque et charte graphique qui seront déployées en 2026. Barbara Michel sera présente et vérifiera l'intention de la ville de fournir des para postes aux conseils de quartier.

11. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE COLETTE HARVEY, D'UMENT APPUYÉE PAR FRANCE LAVOIE, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 45.

SIGNÉ

Colette Harvey, Présidente

SIGNÉ

France Lavoie, Secrétaire